



ZONE 5

Bourgogne Franche Comté – Grand Est

Adresse postale : LGETT Zone 5 – CS70001 – 54510 TOMBLAINE

Tel : 03.83.18.87.87 – Fax : 03.83.18.87.88

E-mail : catherine.barbier@lgett.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents
de Ligue et des Comités
Départementaux de la Zone 5

Tomblaine, le 29 mars 2019

Chers Amis,

Comme annoncé à la fin du mois de janvier dernier, nous vous confirmons qu'un Colloque de la Zone 5 « nouvelle formule » se tiendra **les samedi 22 et dimanche 23 juin 2019 à DIJON**.

Il concernera **prioritairement** les dirigeants, techniciens et arbitres issus des 18 comités départementaux de nos deux ligues de Bourgogne-Franche Comté et du Grand Est. Nous espérons que vous serez très nombreux et motivés pour venir échanger, débattre et participer à la construction de nouveaux projets pour que le tennis de table se consolide et se développe demain dans nos territoires respectifs.

Nous allons procéder en 3 étapes pour la gestion de ce colloque :

1 – Les ligues et les comités départementaux de la Zone diffusent le plus largement possible sur leur territoire les informations concernant l'organisation du colloque et **recueillent un maximum d'inscriptions individuelles nominatives qu'elles font remonter impérativement à la Zone 5 avant le 20 avril 2019**.

2 – Dès réception des inscriptions, un **questionnaire individuel** sera envoyé par mail par la Zone 5 à **chaque inscrit** qui fera un retour rapide **en précisant ses besoins et ses attentes**.

3 – L'exploitation des réponses aux questionnaires nous permettra d'organiser au mieux les ateliers d'échanges et les groupes de réflexion pendant le colloque.

Afin de préparer au mieux notre rencontre et surtout de nous permettre de confirmer dès que possible la réservation des hébergements auprès des organisateurs, je vous saurais gré de bien vouloir retourner le coupon ci-joint à Catherine, par mel : catherine.barbier@lgett.fr **pour le 20 avril 2019 délai de rigueur**.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Chers Amis, mes salutations sportives les meilleures.


Le coordonnateur de la Zone 5

Pierre BLANCHARD

Coupon réponse à retourner à :
LGETT Zone 5 – MRS – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
ou par mel : catherine.barbier@lgett.fr

avant le 20 avril 2019

Monsieur

Président * du CD

ou

* de la Ligue
.....

Ou

participera au colloque de Zone

sera représenté par

et accompagné par (nom, prénom, qualité, adresse mail) :

1).....

2).....

3).....

4).....

5).....

Pour les comités départementaux :

- Prise en charge par la Zone des frais d'hébergement et de restauration du Président de CD ou de son représentant et d' 1 délégué supplémentaire (repas samedi midi et soir / Hôtel et petit déjeuner/ repas dimanche midi)
- Participation des CD d'un montant forfaitaire de 70€ / personne pour tout délégué supplémentaire (incluant les mêmes prestations)
- Déplacement à la charge du CD

Pour les Ligues :

- Prise en charge par la Zone des frais d'hébergement et de restauration du Président de Ligue ou de son représentant et de 4 délégués supplémentaires (repas samedi midi et soir / Hôtel et petit déjeuner/ repas dimanche midi)
- Participation des Ligues d'un montant forfaitaire de 70€ / personne au-delà des 5 personnes prises en charges (incluant les mêmes prestations)
- Déplacement à la charge de la Ligue

Pour les techniciens (hors cadres de Ligue et CD) :

- Voir courrier spécifique de Malory LASNIER